

Saison 2027

Accès au Site dit : « la Pinette », Tir en Campagne

Coordonnées GPS : 43.697241,5.608119

Pour accéder à ce site vous devez être adhérent au club **ASL Archers de la Tour**.
La présence d'un Archer ayant le « **Pass' Encadrant** » est **obligatoire** pour tirer sur ce site

Encadrants, vous devez obligatoirement accrocher votre carte Pass'Encadrant au tableau d'affichage à chaque visite sur le site de la Pinette.

Vous devez signaler votre présence par un mail au « archersdelatour@gmail.com »

**Vous devez avoir pris connaissance
de la convention faite entre la Mairie, l'Onf et ASL - Archers de la Tour.
En respectant les règles d'accès aux massifs en Vaucluse**

Période hors estivale :

Accès autorisé : en journée.
Parking véhicule : à proximité du tableau d'affichage. (Parking du haut)

Période estivale : (1^{er} juillet au 15 septembre)

Parking véhicule : sur terrain bitumé. (Route goudronnée)

Légende carte : VERTE	Accès possible : en journée.
Légende carte : JAUNE	Accès possible : recommandés le matin
Légende carte : ROUGE	Accès interdit : sauf dérogation
Légende carte : ROUGE «E»	Accès interdit : TOTALEMENT INTERDIT aux Archers et aux véhicules

Voir restrictions par arrêtés préfectoraux <https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/>
Ou renseignement au **04.28.31.77.11**, lieu « **Colline de basse Durance** ».

Le feu est INTERDIT en forêt, il y est également interdit de fumer.
En protection de la nature, vous devez ramasser vos déchets. Munissez-vous d'un sac poubelle pour ramasser les déchets rencontrés (mousse, flèche, blason, etc.)

en cas d'urgence appelez le '15'
en précisant le lieu « **La Tour d'Aigues, chemin DFCI BD21, Esquive de l'Aze** »

